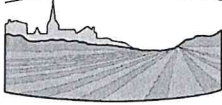


**PUBLIÉ LE 29 OCT 2024**

**SALIES**



Département du Tarn  
Canton Albi-Sud

Envoyé en préfecture le 29/10/2024

Reçu en préfecture le 29/10/2024

Publié le

ID : 081-218102747-20241029-D5\_2024-AR

PAR MAIRIE DE SALIES

## **Décision du Maire n° 5 -2024**

**Objet** : Modification en cours d'exécution n°3 au marché de « Travaux de démolition d'annexes de la salle socio-culturelle de salières pour la création d'un restaurant scolaire, d'une salle multi activité et de préaux d'entrée» n°23004

### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Le marché de travaux de démolition d'annexes de la salle socio-culturelle de salières pour la création d'un restaurant scolaire, d'une salle multi activité et de préaux d'entrée à la salle des fêtes de Salies a fait l'objet d'une consultation des entreprises.

Il a été notifié le 07/03/2024 à l'entreprise L'AGE DU BOIS, 312 avenue des Etats-Unis, 31200 TOULOUSE / Siret 514 804 459 00030 pour un montant de 385 581,41 € HT

Il convient de passer un avenant (modification en cours d'exécution) n°1 afin de modifier certaines prestations prévues au marché initial, suite à une importante charge complémentaire.

**Il en résulte une incidence financière de 4 126,59 € HT soit 4 951,91 € TTC**

### **CADRE JURIDIQUE DE LA DÉCISION**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23 relatifs aux délégations données au Maire par le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2194-1 du code de la commande publique,

Vu la délibération en date du 14 septembre 2020 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre certaines des décisions et notamment :

*4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 90 000 € ainsi que toute décision concernant leurs avenants dont le marché initial a été passé en procédure adaptée, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;*

**Considérant l'exposé ci-dessus, le Maire**

**DÉCIDE**

**PUBLIÉ LE** 29 OCT. 2024

Envoyé en préfecture le 29/10/2024

Reçu en préfecture le 29/10/2024

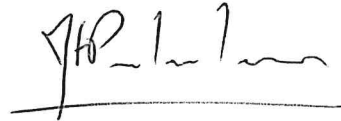
Publié le

ID : 081-218102747-20241029-D5\_2024-AR

**1°/ : DE VALIDER ET DE SIGNER** la modification en cours de travaux de démolition d'annexes de la salle socio-culturelle de Saliès pour la création d'un restaurant scolaire, d'une salle multi activité et de préaux d'entrée à la salle des fêtes de Saliès, pour un montant en plus-value de 4 126,59 € HT soit 4 951,91 € TTC représentant une augmentation de 1,07 % par rapport au marché initial de 385 581,41 € HT et portant le nouveau montant du marché à la somme de 389 708 € HT soit 467 649,60 € TTC

**2°/ : DE DIRE** que les dépenses seront prélevées sur le crédit inscrit à cet effet au budget 2024 au chapitre 23 Immobilisations en cours / Nature 2313 Constructions / Opération 902021167 TRAVAUX CANTINE.

Fait à Saliès, le 28 OCT. 2024  
Le Maire,  
**Jean-François ROCHEDREUX**



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication.